

Réf: Dossier N° 146815

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANSA PROPETIES-SOCIETE CIVLIE  
IMMOBILIERE » en abrégé « MP-SCI »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 EN  
FACE DE LA BICI ET DU SUPER MARCHÉ U , Lot 225, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/09/ 2022 reçus par Me SINZA EZAN ANTOINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/09/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA PROPETIES-SOCIETE CIVLIE  
IMMOBILIERE » en abrégé « MP-SCI »

Objet : L'achat et la vente de biens immobiliers, L'aménagement de terrains, La promotion immobilière, Le courtage en matière immobilière, Toutes transaction immobilières.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilière et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution, l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 EN  
FACE DE LA BICI ET DU SUPER MARCHÉ U , Lot 225, Ilot ND

Dirigeant(s) : M BATHILY TIHEREON IBRAHIMA  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00089 du 05/10/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°47789/GTCA/RC/2022 du 05/10/2022

